

EUROPA 1967



Valeur : 0,30 F

Couleurs : bleu foncé, bleu clair, gris

Dessiné par BONNEVALLE
Gravé en taille-douce par CAMI

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille



Valeur : 0,60 F

Couleurs : bistre foncé, bistre clair, bleu

VENTE

anticipée, le 29 avril 1967 à PARIS (Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, PARIS-7^e) et à STRASBOURG (Conseil de l'Europe) ;

générale, le 2 mai 1967 dans les autres bureaux.

Pour la douzième année consécutive, l'Administration française des P.T.T. procède à l'émission de deux timbres « Europa » mais, contrairement à ce qui semblait devenir une solide tradition, c'est le printemps et non plus l'automne qui est cette fois témoin de l'événement. A cela une explication bien simple : la volonté affirmée par les Administrations membres de la Conférence européenne des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.) de faire coïncider l'émission « Europa » avec la « Journée de l'Europe », fixée au 5 mai. Par la même occasion d'ailleurs, « Europa 1967 » apparaît comme une heureuse conclusion à la réunion de la C.E.P.T., tenue à Rome du 10 au 20 avril.

En effet, après la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Portugal, l'Italie vient à son tour d'accueillir les quelque deux cents représentants des vingt-trois Pays membres de la Conférence. Les travaux de cette Ve Session ordinaire ont été menés, comme ceux des sessions précédentes, au triple niveau des groupes de travail d'abord, des deux Commissions « Postes » et « Télécommunications » ensuite, de l'Assemblée plénière enfin. Les Commissions, qui ont pour mission de chercher à uniformiser les modes d'exploitation et à définir des principes communs en matière de tarification, ont eu à étudier les conclusions des groupes de travail sur des problèmes très divers, allant notamment de la mécanisation et l'automation dans les services postaux et financiers jusqu'à l'utilisation des satellites artificiels comme moyens de télécommunications.

Outre les questions concernant la structure et le fonctionnement de la C.E.P.T. ou bien l'organisation de stages européens de forma-

tion et de perfectionnement, l'Assemblée plénière a étudié pour sa part divers rapports : sur la gestion de l'Administration gérante, l'Italie, désignée comme telle lors de la précédente session à Lisbonne; sur l'activité de l'office « Clearing P.T.T. », créé en 1964 pour faciliter la liquidation des comptes entre les Administrations membres; sur l'harmonisation des prix de revient, à partir de l'établissement et de la comparaison de comptes d'exploitation; sur l'amélioration, la normalisation et la recherche de l'efficacité en matière de « bâtiments P.T.T. ».

Ainsi, la C.E.P.T. a démontré une fois de plus que, dans un esprit de sincère collaboration, de pleine entente et de sûre amitié, ses membres poursuivent inlassablement une tâche apparemment peu spectaculaire mais combien importante par ses répercussions dans tous les domaines touchant aux relations humaines et aux activités économiques.

A cet égard, le dessin des timbres « Europa 1967 », œuvre de l'artiste belge Oscar Bonnevalle, illustre bien le rôle de véritable système nerveux que les Postes et Télécommunications jouent dans l'économie moderne : les grandes roues dentées qui symbolisent la puissance industrielle européenne, garantie de travail, de progrès et de prospérité, sont mises en mouvement grâce à la roue centrale qui figure la coopération des pays groupés au sein de la C.E.P.T. et tendus vers ce but essentiel qui est et reste, à travers le resserrement des liens entre les différentes Administrations, l'harmonisation des services dans l'intérêt même de plus de centaines de millions d'usagers européens.

